

COMPARATIF de FORMATION ENTRE OSTEOPATHIE ET THERAPIE MANUELLE 2016-2017 pour 1 MK

(« PAPLFormation » « PLPFormation » : Auteur Pascal Pommerol)

	Titre D'OSTEOPATHE	Certificat de THERAPEUTIQUE MANUELLE (TMO)
CADRE LEGAL	Titre non PS	Reconnaissance par l'ordre possible « spécificité » ou qualification supplémentaire.
DUREE	<ul style="list-style-type: none"> • 1 892 heures (sans PACES) • 1 814 heures (avec PACES) (arrêté 12/12/2014) 	en Belgique comme à IFOMT (publication au moniteur belge 08/08/2014 sur les qualifications professionnelle 75 ECT soit environ 700 h de présentiel)
COMPETENCE	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de manipulation des cervicales sans certificat de non contre-indication, (décret mars 2007-435) • Interdiction de touchers pelviens • Pas de prise en charge enfant inférieur à 6 mois (décret mars 2007-435) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisations avec thrust autorisé (avis du CNO 18/12/2014) basées sur des preuves. • Toucher pelvien possible dans le cadre d'une prescription médicale pour lombalgie ou rééducation périnéale (avis du CNO des 19 et 20 juin 2013) • Prises-en charge possible d'un nourrisson
CHAMPS	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de thérapeutique = bien être Pathologie fonctionnelle uniquement 	<ul style="list-style-type: none"> • Thérapeutique sur prescription médicale et en urgence (amendement n° 1983 du 27/03/2015) Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016.
DESCRIPTION DES ETUDES	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Enseignement pratique 600 heures ✚ Enseignement théorique (hématologie, immunologie, histologie, infectiologie, psychiatrie, toxicomanie Pharmacologie, législation, sémiologie Article 10 de l'arrêté 12/12/2014 1 272 heures (sans PACES) 1 214 heures (avec PACES) ✚ Mémoire et examen 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Enseignement Pratique selon les écoles (580 heures de pratique). ✚ Enseignement théorique : sémiologie, douleur, actualisation en physiologie, EBP (80 heures de présentiel et 100 heures de FOAD) ✚ Examen indispensable pour validation
<u>COUT</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation 22 000 à 26 000 € • SANS PRISE EN CHARGE POSSIBLE • PERTE DE REVENU 3 FOIS SUPERIEUR 	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation 9900 E MAXI pour le volume d'heure • PRISE EN CHARGE POSSIBLE DPC ET FIFPL <ul style="list-style-type: none"> • MISE EN PRATIQUE IMMEDIATE